



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Unité Territoriale du
Littoral
Rue du Pont de Pierre
CS 60036
59820 GRAVELINES

Affaire suivie par :

Nicolas PACAULT

Tél : 03 28 23 83 44

Fax : 03 28 65 59 45

nicolas.pacault@developpement-durable.gouv.fr

02 2014-270-A-V AE-NP-AL

La Directrice régionale par intérim

A

Monsieur le Préfet de la région Nord-Pas-
de-Calais,
Préfet du département du Nord

Lille, le 22 SEP. 2014

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement
Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale, suite à la consultation relative au projet de régularisation
administrative des activités de la société CEREF à Dunkerque

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation environnementale des
projets prévue par l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, le dossier relatif au projet de
régularisation administrative des activités de la société CEREF à Dunkerque, ayant fait l'objet
d'un accusé de réception en date du 21 juillet 2014.

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information
relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'enquête publique, ou de la
procédure équivalente de consultation du public le cas échéant, et devra être rendue publique
via votre site internet, en application de l'article R.122-7 du Code de l'Environnement. Cette
information figurera également sur le site internet de la DREAL du Nord - Pas-de-Calais.

Pour le préfet et par délégation,
la directrice régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement par intérim

Isabelle DERVILLE